

Numéro: 20150611009523 Établi le: 11/06/2015

Établi le : 11/06/2015 Validité maximale : 11/06/2025



Logemeni semilje

Rue: Avenue des Etats-Unis n°:18 boîte: 3A04

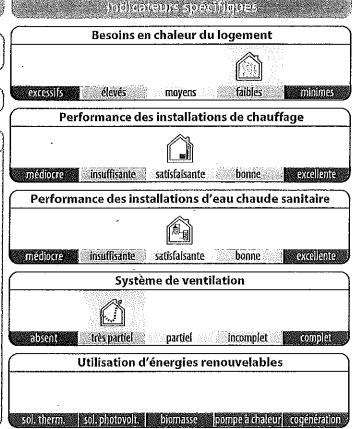
CP: 7500 Localité: Tournai

Certifié comme: Appartement

Date de construction : Inconnue



sujelnėjos smemuliojais La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de14 442 kWh/an Surface de plancher chauffé: Consommation spécifique d'énergie primaire : 136 kWh/m².an A++ E_{xx} ≤ 0 Ealgences PEB 136 85 < Espec≤ 170 Réglementation 2010 170 < Espec ≤ 255 Performance moyenne du parcimmobilier wallon en 2010 255 < Espec ≤ 340 D 340 < Espec≤425 E 425 < Espec≤510



Centification and argument (CERTIFICATION SE

Nom / Prénom : BERTOUIL Benoît Adresse : Rue des Chapeliers

 $E_{pex} > 510$

nº:21 boîte:11

CP:7500 Localité: Tournai

Pays: Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 23-oct.-2014. Version du logiciel de calcul 2.2.0.

Date: 11/06/2015

Signature:

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be



Certificat de Performance Énergétique (PEB)

Bâtiment résidentiel existant

Numéro:

20150611009523

Établi le : Validité maximale: 11/06/2025

11/06/2015







Le volume protégé d'un logement reprend tous les espaces du logement que l'on souhaite protéger des déperditions thermiques que ce soit vers l'extérieur, vers le sol ou encore des espaces non chauffés (cave, annexe, bătiment mitoyen...). Il comprend au moins tous les locaux chauffés. Lorsqu'une paroi dispose d'un isolant thermique, elle délimite souvent le volume protégé.

Le volume protégé est déterminé conformément au protocole de collecte des données défini par l'Administration.



Description par le certificateur

Composition du volume protégé->Position Corps de logis-->dans le volume protégé Caves-->Pas d'application Combles (grenier)-->Pas d'application Autre 1: -->Pas d'application

Le volume protégé de ce logement est de 294 m³

Swinjarde die plantcher ghauffiee

Il s'agit de la somme des surfaces de plancher de chaque niveau du logement situé dans le volume protégé. Les mesures se font en prenant les dimensions extérieures (c'est-à-dire épaisseur des murs comprise). Seules sont comptabilisées les surfaces présentant une hauteur sous plafond de minimum 150 cm. Cette surface est utilisée pour définir la consommation spécifique d'énergie primaire du logement (exprimée en kWh/m².an) et les émissions spécifiques de CO₂ (exprimées en kg/m².an).

La surface de plancher chauffée de ce logement est de 106 m²

Rapponi parinal

Les installations suivantes sont communes à plusieurs logements.

▼ eau chaude sanitaire



☐ solaire thermique ☐ solaire photovoltaïque











Dès lors, certaines données proviennent du rapport partiel suivant :

N° du rapport partiel: 20120524015491

Validité maximale: 24/05/2022

Adresse principale du bien : Avenue des Etats-Unis 18 7500 Tournai

Celui-ci a été établi par : BERTOUIL Benoît

n° CERTIF-P2-00758



Numéro: 20150611009523

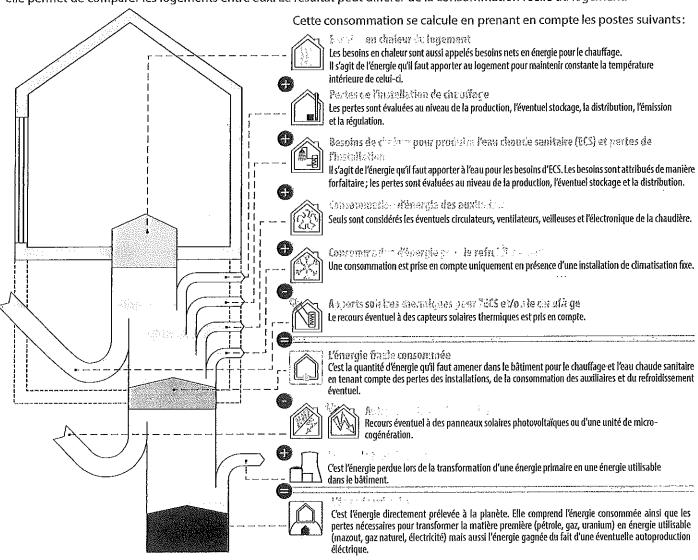
Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



ः (प्रीक्षर्भक्तावर्धराष्ट्रीयः स्कृतिकार्धर्वायः अर्थेरः) शास्त्रवाद्यायः अर्थायः । अर्थेरः । अर्थेरः । अर्थे

Considior s'atta de disées - La performance énergétique du logement est évaluée à partir de la consommation totale en énergie primaire. Elle est établie pour des conditions standardisées d'utilisation, notamment tout le volume protégé est maintenu à 18° C pendant la période de chauffe, jour et nuit, sur une année climatique type. Ces conditions sont appliquées à tous les logements faisant l'objet d'un certificat PEB. Ainsi, seules les caractéristiques techniques du logement vont influencer sa consommation et non le style de vie des occupants. Il s'agit donc d'une consommation d'énergie théorique en énergie primaire; elle permet de comparer les logements entre eux. Le résultat peut différer de la consommation réelle du logement.



L'électricité: une énergie qui pèse lourd sur la performance énergétique du logement. À l'inverse, en cas d'auto-production d'électricité (via panneaux Pour 1kWh consommé dans un logement, il faut 2,5 kWh d'énergie photovoltaïques ou cogénération), la quantité d'énergie gagnée dans une centrale électrique. Les pertes de transformation sont est aussi multipliée par 2,5; il s'agit alors de pertes évitées au donc importantes, elles s'élèvent à 1,5 kWh. niveau des centrales électriques. EXEMPLE D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EXEMPLE D'UNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE Consommation finale en chauffage Panneaux photovoltaïques - 1 000 kWh 🕮 10 000 kWh 6 - 1 500 kWh Pertes de transformation évitées Pertes de transformation 15 000 kWh ~ 2500 kWh Économie en énergie primaire Consommation en énergie primaire Actuellement, les autres énergies (gaz, mazout, bois...) ne sont pas impactées par des pertes de transformation.



Numéro: 20

20150611009523





Wallonie

Évaluation de la performance énergétique

La consommation totale d'énergie primaire du logement est la somme de tous les postes repris dans le tableau cidessous. En divisant ce total par la surface de plancher chauffée, la consommation spécifique d'énergie primaire, Espec, est obtenue. C'est sur cette valeur Espec que le label de performance du logement est donné.

	Sesoius en chaîeur	VID No. AND INCASO IN AN AND AND AND AND AND AND AND AND AND	1
V 10	du legement		7 052
	Pertes de l'installation		
Ø	de destfage	1	4115
	Besoins de chateur pour produire l'eau diaude sanitaire (ECS)		
<u>-81</u>]	et pertes de l'installation		2 092
	Consommation d'énergie Jes audifiaires		323
	ACT GAMILIONS		323
	Consommation d'énergie pour le refroidissement	1 	0
<u>* </u>	position transcribedt	! !	
	Apports solaires thermiques pour l'ECS es/ou le chauffage		0
	Consorrmation finale		13 583
			19 303
	Autoproduction d'électricité		0
·			
7	Partes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électrique		859
1	Pertes de cransformation évitées		0 "
	grice à l'auxoproduction d'électricité	an tiga sangganggang kahung kasa kanasa di kasa di kasa kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa Kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa kanasa di kasa kanasa kan	
	Consommation annuelle d'énergie primaire du logement	CONTROL OF THE STATE OF THE STA	14 442
	Elle est le résultat du cumul des postes ci-dessus	<u> </u>	kWh/an
			106
******	Surface de plancher chauffée		m²
	Consommation spécifique d'énergie primaire du logeraent (Espec)		
	Elle est obtenue en divisant la consommation annuelle par la surface de plancher chauffée.Cette valeur permet une comparaison entre logements indépendamment	85 < Espec≤ 170 B	136
	de leur taille.	Ce logement obtient une classe B	kWh/m².an



Numéro : 20150611009523 Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



Preumes argue phalolias

Le présent certificat est basé sur un grand nombre de caractéristiques du logement, que le certificateur doit relever en toute indépendance et selon les modalités définies par le protocole de collecte des données.

- Certaines données nécessitent un constat visuel ou un test; c'est pourquoi le certificateur doit avoir accès à l'ensemble du logement certifié. Il s'agira essentiellement des caractéristiques géométriques du logement, de certaines données propres à l'isolation et des données liées aux systèmes.
- D'autres données peuvent être obtenues également ou exclusivement grâce à des documents bien précis. Ces
 documents sont nommés «preuves acceptables» et doivent être communiqués au certificateur par le demandeur;
 c'est pourquoi le certificateur doit lui fournir un écrit reprenant la liste exhaustive des preuves acceptables, au
 moins 5 jours avant d'effectuer les relevés dans le bâtiment, pour autant que la date de la commande le permette.
 Elles concernent, par exemple, les caractéristiques thermiques des isolants, des données techniques relatives à
 certaines installations telles que le type et la date de fabrication d'une chaudière ou la puissance crête d'une
 installation photovoltaïque.

À défaut de constat visuel, de test et/ou de preuve acceptable, la procédure de certification des bâtiments résidentiels existants utilise des valeurs par défaut. Celles-ci sont généralement pénalisantes. Dans certains cas, il est donc possible que le poste décrit ne soit pas nécessairement mauvais mais que, tout simplement, il n'a pas été possible de vérifier qu'il était bon!

The second secon		
Postes	Preuves acceptables prises en compte par le certificateur	Références et descriptifs
Isolation thermique	Pas de preuve	The state of the s
Étanchéité à l'air	Pas de preuve	The state of the s
Ventilation	Pas de preuve	The second secon
Chauffage	Pas de preuve	The state of the s
Eau chaude sanitaire	Pas de preuve	The second lines will be a second and the second lines are a second lines and the second lines are a second



Certificat de Performance Énergétique (PEB)

Bâtiment résidentiel existant

Numéro:

20150611009523

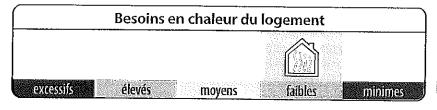
Établi-le : Validité maximale: 11/06/2025

11/06/2015



Descriptions et recommendations - i-

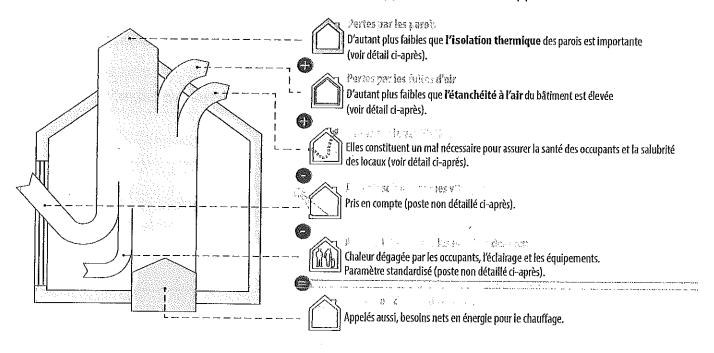
Cette partie présente une description des principaux postes pris en compte dans l'évaluation de la performance énergétique du logement. Sont également présentées les principales recommandations pour améliorer la situation existante.



67 kWh/m².an

Besoins nets en énergie (BNE) par m² de plancher chauffé et par an

Ces besoins sont les apports de chaleur à fournir par le chauffage pour maintenir constante la température intérieure du logement. Ils dépendent des pertes par les parois selon leur niveau d'isolation thermique, des pertes par manque d'étanchéité à l'air, des pertes par la ventilation mais aussi des apports solaires et des apports internes.



	Pertes par les parois		eignées sont mesurées suivant les données défini par l'Administration.
Туре	Dénomination	Surface	Justification
	s présentant un très bon niveau d'i nance thermique des parois est comp		la réglementation PEB 2014.
TOTOLOGICA OF ALLOW BY A LIN WARE	and the section of th	AUCUNE	
2 Paroi	s avec un bon niveau d'isolation		
La perforn	nance thermique des parois est comp	arable aux exigences de	a réglementation PEB 2010.
ELL 2415/25-1711 M 475 L1)421	表现,我们就是我们就是我们就是我们的人,我们也是我们的人,我们就是我们的人,我们就会有什么。	AUCUNE	AND EMPERATOR AND ADDRESS OF THE ADD
\$ 1 mail - and a second control of the control of t	ن به در این مورد از معدست دانسته دی در	The Printer of States and International Confession of the States of the	suite →



Numéro:

20150611009523

Établi le : 11/06/2015 Validité maximale : 11/06/2025



1

	Perte	es par les parois - suite	Les surfaces renselgnées sont mesurées suivant le protocole de collecte des données défini par l'Administration.	
Туре		Dénomination	Surface	Justification
Parois avec isolation insuffisante ou d'épaisseur inconnue Recommandations: isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant).				
	f01	_ot-EXT-[Bois-DV Base]	13,1 m²	Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Châssis bois
4 Parois sans isolation Recommandations: à isoler.			n see ne	
	f02	_ot-EXT-[Bois-DV NI-NMET _g50% Base]	2,3 m ²	Double vitrage ordinaire - (U _g = 3,1 W/m².K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
Parois dont la présence d'isolation est inconnue				
Recomm	andatio	ons : à isoler (si nécessaire après avo	ir vérifié le ni	veau d'isolation existant).
	m01	EXT>CR(BloBetNoAppa)[32.5] Unk [Iso-unk] (MurFaçade)	26,0 m ²	présence d'un isolant non vérifiable

Descriptions et recommandations -2-



Numéro: 20150611009523 Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



Descriptions et recommandations -3-

Pertes par les fuites d'air
Améliorer l'étanchéité à l'air participe à la performance énergétique du bâtiment, car, d'une part, il ne faut pas réchauffer l'air froid qui s'insinue et, d'autre part, la quantité d'air chaud qui s'enfuit hors du bâtiment est rèduite.
Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air Mon : valeur par défaut : 12 m³/h.m² Oui
Recommandations: L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.

Pertes par ventilation			
Pour qu'un logement soit sain, il est nécessaire de remplacer l'air intérieur vicié (odeurs, humidité, etc) par de l'air extérieur, ce qui inévitablement induit des pertes de chaleur. Un système de ventilation correctement dimensionné et installé permet de réduire ces pertes, en particulier dans le cas d'un système D avec récupération de chaleur. Votre logement n'est équipé que d'un système de ventilation partiel ou très partiel (voir plus loin). En complément de ce système, une aération suffisante est nécessaire, par simple ouverture des fenêtres. C'est pourquoi, dans le cadre de la certification, des pertes par ventilation sont comptabilisées.			
Système D avec Ventilation Preuves acceptables récupération de chaleur à la demande caractérisant la qualité d'exec			
☑ Non ☑ Non ☐ Oui ☐ Oui			
Diminution globale des pertes de ventilation			0%



Numéro : 20150611009523 Établi le : 11/06/2015 Validité maximale : 11/06/2025 **Vallonie**

-4- amontalizmammouser is amontalizada.



63 % Rendement global en énergie primaire

Insta	allation de chauffage central collectif			
Production	Chaudières, gaz naturel, non à condensation, date de fabrication : après 1985, type de régulation inconnu			
Distribution	Moins de 2 m de conduites non-isolées traversant des espaces non chauffés			
Emission/ régulation	Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, avec vannes thermostatiques Absence de thermostat d'ambiance			
	Décompte individualisé des consommations de chauffage			

Recommandations:

Le type de régulation de la chaudière n'a pas pu être déterminé par le certificateur. Si la chaudière est maintenue en permanence à haute température, cela entraîne des déperditions de chaleur inutiles. Il est recommandé de demander à un chauffagiste professionnel de vérifier la régulation de la chaudière et d'en étudier les possibilités d'améliorations. Une régulation climatique avec sonde extérieure est une solution optimale lorsqu'elle est techniquement réalisable.

Il est recommandé de placer, s'ils ne sont pas déjà présents, des écrans réfléchissants derrière les radiateurs ou convecteurs placés devant des murs peu ou pas isolés. Les pertes de chaleur à travers ces murs seront ainsi réduites.



Certificat de Performance Énergétique (PEB)

Bâtiment résidentiel existant

Numéro: 20150611009523 Établi-le: 11/06/2015

Validité maximale : 11/06/2025



Descriptions et recommandations -5

Performance des installations d'eau chaude sanitaire médiocre insuffisante satisfaisante bonne excellente

38%

Rendement global en énergie primaire



Installations d'eau chaude sanitaire

(1) Installation d'eau chaude sanitaire collective : Eau chaude sanitaire 1

Production avec stockage par chaudière, gaz naturel, couplée au chauffage des locaux, régulée en Production T° constante (chaudière maintenue constamment en température), fabriquée après 1990 Présence d'une boucle de circulation isolée Distribution

Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite

Recommandations (1):

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.

(2) Installation d'eau chaude sanitaire : Eau chaude sanitaire 2

Production avec stockage par résistance électrique Production Distribution Evier de cuisine, moins de 1 m de conduite

Recommandations (2):

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Certificat de Performance Énergétique (PEB)

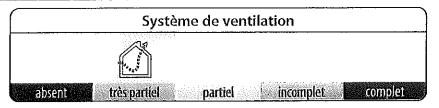
Bâtiment résidentiel existant

Numéro : 20150611009523 Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



Descriptions et peropopoanidations, 6-





Système de ventilation

N'oubliez pas la ventilation!

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Le certificateur a fait le relevé des dispositifs suivants.

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
Séjour	aucun	Cuisine	OER
Chambre	aucun	Salle de bain	OER

Selon les relevés effectués par le certificateur, seules des ouvertures d'évacuation de l'air vicié sont présentes dans le logement. Le système de ventilation n'est donc pas conforme aux règles de bonne pratique.

Recommandation : La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).



Numéro : 20150611009523 Établi le : 11/06/2015

Validité maximale : 11/06/2025



Descriptions et recommandations -7-

Utilisation d'énergies renouvelables

sol. therm. sol. photovolt. biomasse pompe à chaleur cogénération

Installation solaire thermique

NÉANT



Installation solaire photovaltaïque

NÉANT



Biomasse

NÉANT



Pompe à chaleur

NÉANT



Unité de cogénération

NÉANT



Numéro: 20150611009523 Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



decreased a triple kind a process of the

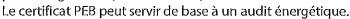
Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre, responsable des changements climatiques. Améliorer la performance énergétique d'un logement et opter pour des énergies renouvelables permettent de réduire ces émissions de CO₂.

Émission annuelle de CO, du lagement 2 769 kg CO₂/an Surface de plancher chauffée 106 m² Émissions spécifiques de CO, 26 kg CO₂/m².an

1000 kg de CO₂ équivalent à rouler 8400 km en diesel (4,5 l aux 100 km) ou essence (5 l aux 100 km) ou encore à un aller-retour Bruxelles-Lisbonne en avion (par passager).

Plannaller place form

Si vous désirez améliorer la performance énergétique de ce logement, la meilleure démarche consiste à réaliser un audit énergétique dans le cadre de la procédure d'avis énergétique (PAE2) mise en place en Wallonie. Cet audit vous donnera des conseils personnalisés, ce qui vous permettra de définir les recommandations prioritaires à mettre en œuvre avec leur impact énergétique et financier. L'audit permet également d'activer certaines primes régionales (voir ci-dessous).





La brochure explicative du certificat PEB est une aide précieuse pour mieux comprendre les contenus présentés.

Elle peut être obtenue via : - un certificateur PEB

- les guichets de l'énergie
- le site portail http://energie.wallonie.be

Sur ce portail vous trouverez également d'autres informations utiles notamment :

- la liste des certificateurs agréés;
- les primes et avantages fiscaux pour les travaux d'amélioration énergétique d'un logement;
- des brochures de conseils à télécharger ou à commander gratuitement;
- · la liste des guichets de l'énergie qui sont là pour vous conseiller gratuitement.

ID(o) ທຸກເລືອດປະເທດທຸກໄຂ້ຫັກໃຊ້ເກີເຊັນປະຊຸລ

Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le : NÉANT

Référence du permis : NÉANT

Prix du certificat : 200 € TVA comprise



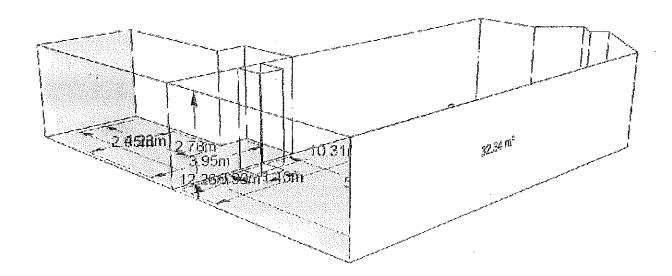
20150611009523 Numéro: Établi le : 11/06/2015

Validité maximale: 11/06/2025



Descripitif complémentaire

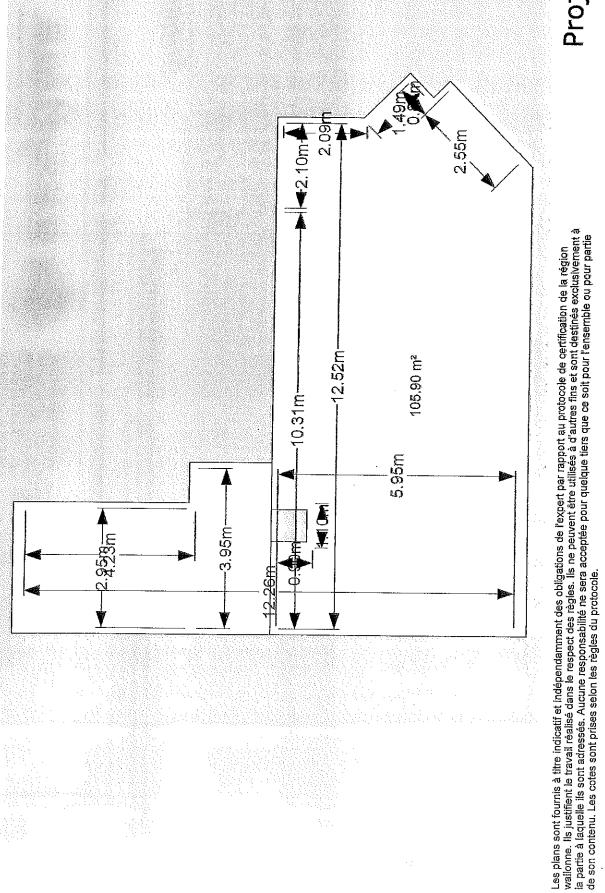
Binvelloppie





Commentaire du certificateur

volumétrie avec sketchup



Projection [Top]

04 06 2015

réf - BE150529CPEB01 __#1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tourna

Surfaces de déperdition

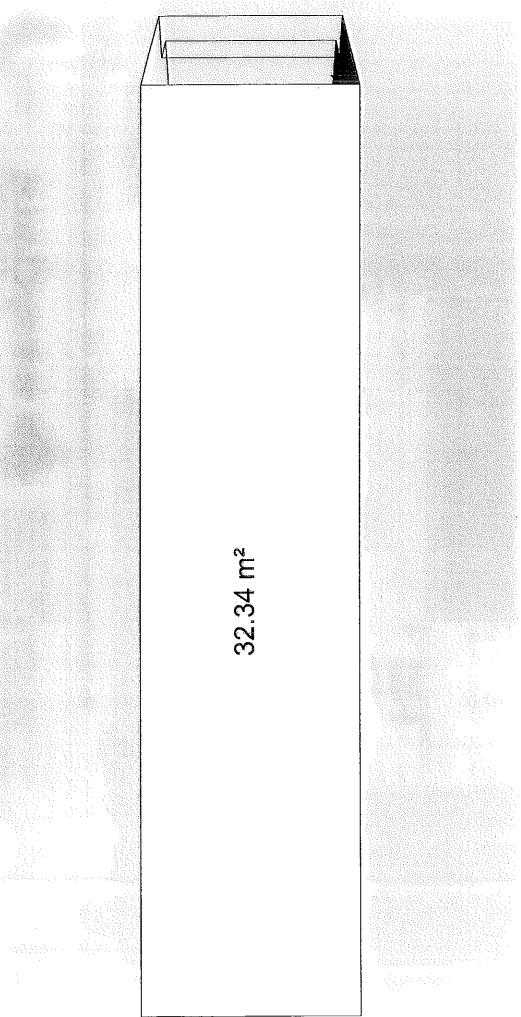
Folio: 01

Ech: Sans

Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Beexime Bertouil Sprl







Projection [Front]

04 06 2015

réf - BE150529CPEB01 _ #1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai

Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

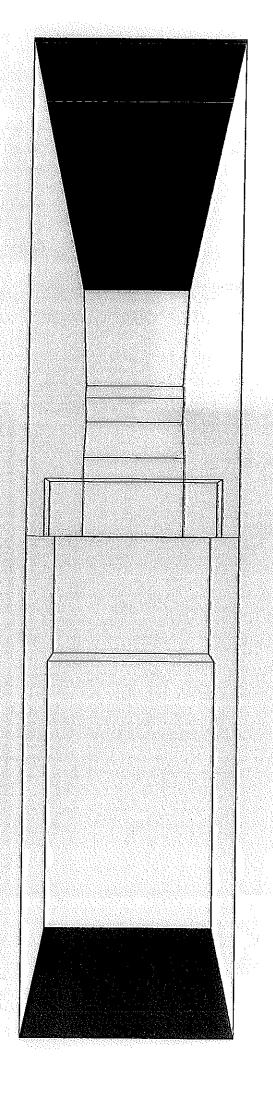
Folio: 02

Surfaces de déperdition

Ech: Sans

Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be





Projection [Right]

04 06 2015 réf - BE150529CPEB01 __ #1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tourna

Surfaces de déperdition

Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de cartification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

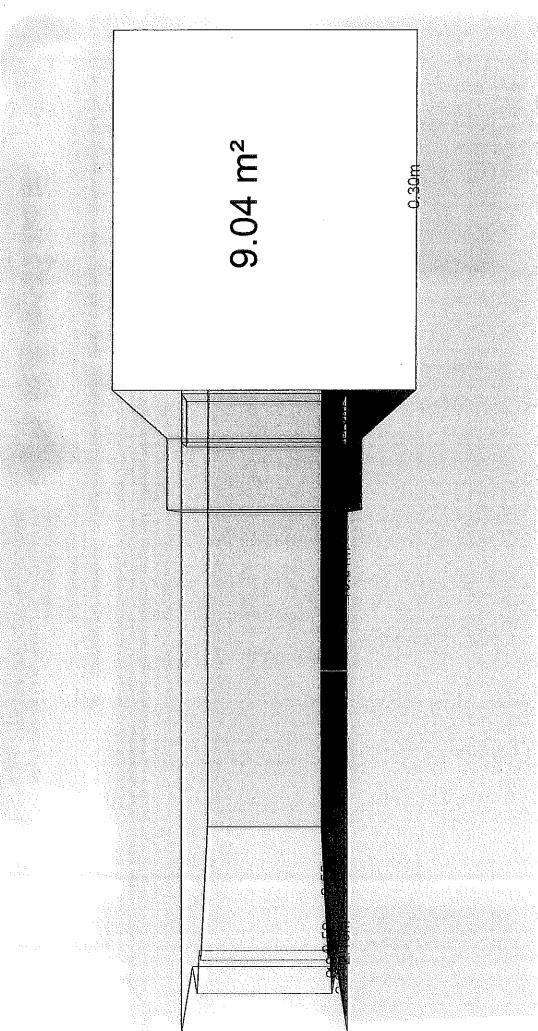
Folio: 03

Ech: Sans

Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Beexime Bertouil Spri Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be







Projection [Back]

04 06 2015

réf - BE150529CPEB01 __#1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai

Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocola de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

Folio: 04

Surfaces de déperdition

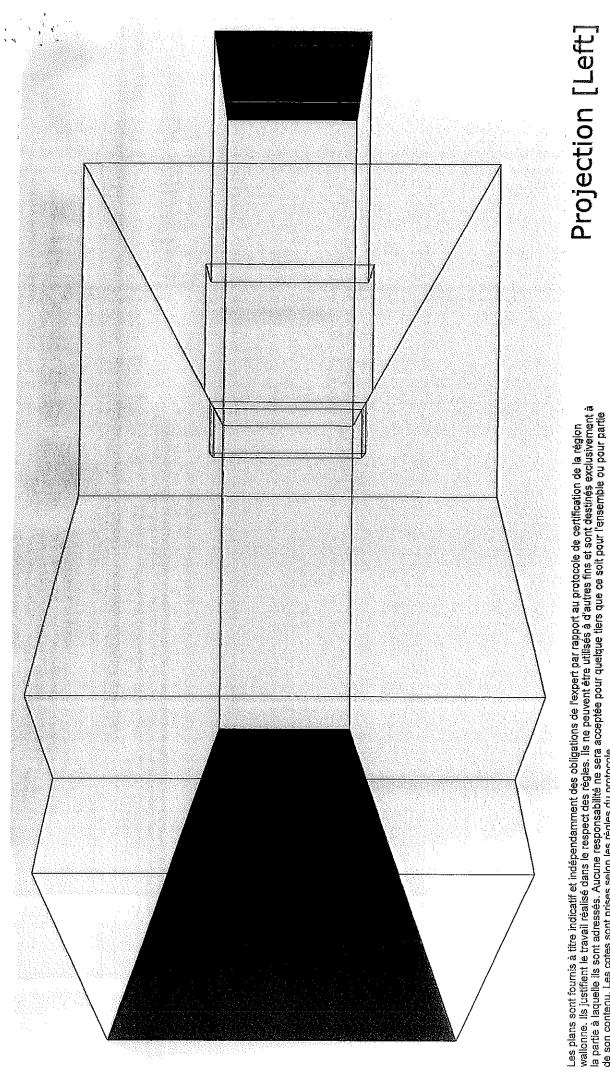
Ech: Sans

Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournal Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be









Projection [Left]

04 06 2015

réf - BE150529CPEB01 __ #1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai

Surfaces de déperdition

Folio: 05

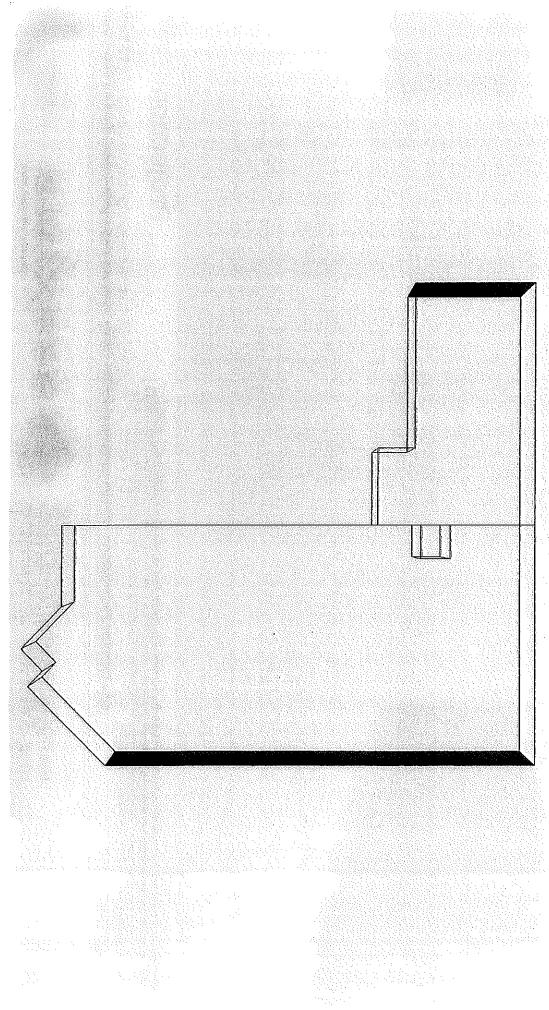
Ech: Sans

de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be Beexime Bertouil SprI Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet







Projection [Bottom]

04 06 2015

réf - BE150529CPEB01 __#1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai

Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

Surfaces de déperdition

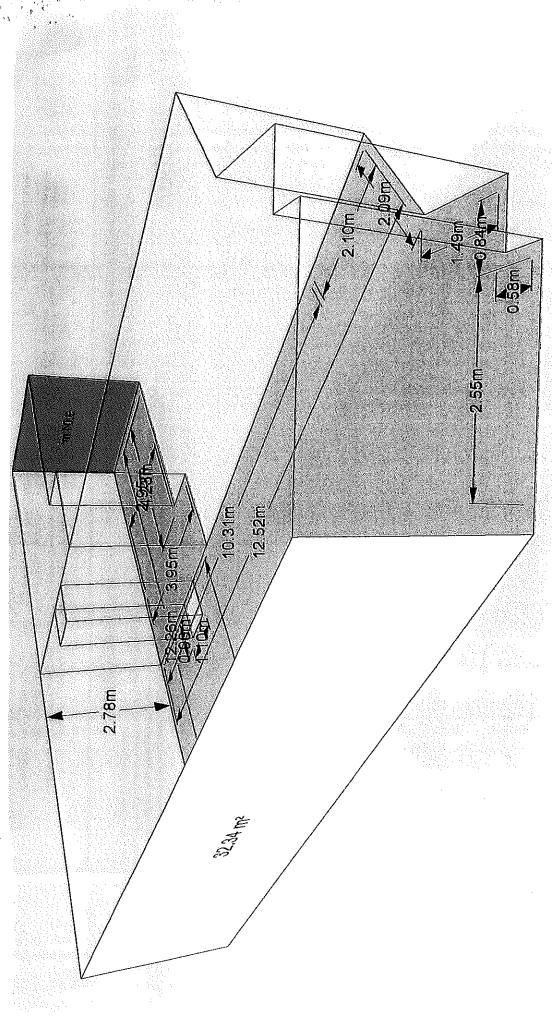
Folio: 06

Ech: Sans

Beexime Bertouil Sprl Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit, bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be







Projection [ISO]

réf - BE150529CPEB01 _ #1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai 04 06 2015 Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

Surfaces de déperdition

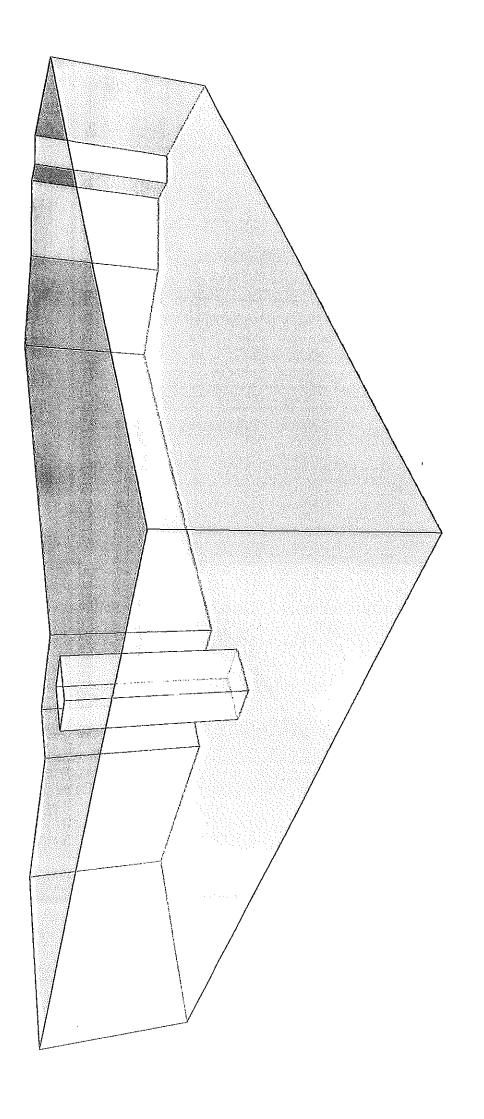
Folio: 07

Ech: Sans

Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be Beexime Bertouil Spri







Volume Protégé

réf - BE150529CPEB01 _ #1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai 04 06 2015

Folio: 08

Vper

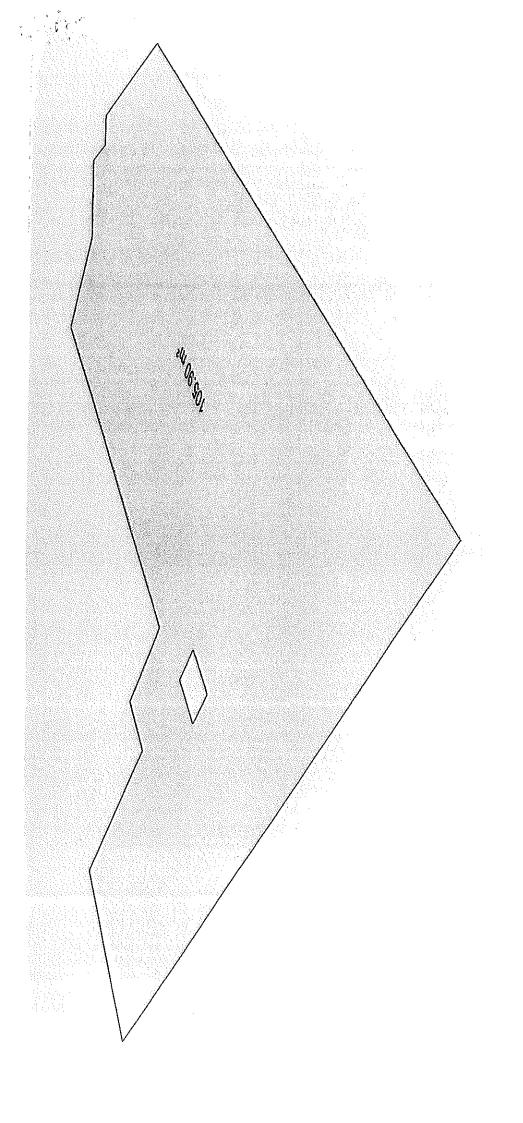
Ech: Sans

Beexime Bertouil Spri Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be

Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent-être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.







Surfaces Planchers Chauffés

réf - BE150529CPEB01__#1101 certificat PEB - RW - avenue des etats-unis 18 A04 7500 Tournai 04 06 2015 Les plans sont fournis à titre indicatif et indépendamment des obligations de l'expert par rapport au protocole de certification de la région wallonne. Ils justifient le travail réalisé dans le respect des règles. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins et sont destinés exclusivement à la partie à laquelle ils sont adressés. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour quelque tiers que ce soit pour l'ensemble ou pour partie de son contenu. Les cotes sont prises selon les règles du protocole.

Folio: 09

Arch

Ech: Sans

Expert Immobilier / Certificateur PEB / Chef de projet Rue de la citadelle 124 B12 - 7500 Tournai Mobile: +32 479 39 09 19 - Fax : + 32 69 22 39 777 Mail: benoit.bertouil@beexime.be - http://www.beexime.be Beexime Bertouil SprI







Y